

Genève et Région



ISABELLE EBERHARDT, LA NOMADE

DR **PORTRAIT** La Genevoise a lancé les femmes dans l'aventure. En 1904, elle meurt noyée en Algérie. Page 31



DR **TSR** Carine Jaggi et François Egger lancent un «magazine» des régions. Page 38

Fiché comme hooligan, un cameraman se rebiffe

■ Suite à une altercation avec des agents de sécurité, un homme est arrêté en marge de l'Euro 08. La justice fustige son fichage.

FEDELE MENDICINO

Il n'avait rien d'un dangereux hooligan. La police s'est montrée visiblement bien zélée en fichant un cameraman indépendant interpellé en juin dernier devant la FanZone de l'Euro 08 à Plainpalais. Après avoir giclé de l'eau minérale sur un agent de sécurité, R. a été vigoureusement arrêté par six gendarmes. Il a passé quelques heures à la prison spécialement conçue pour l'occasion à Palexpo.

Moralité: l'homme, qui a notamment des mandats pour la TSR, s'est retrouvé interdit de périmètre sportif durant la manifestation. Depuis cet épisode, certes peu glorieux, il est fiché dans le système d'information fédéral antihooligans Hoogan.

Une histoire d'eau

«A cause de ces interdictions d'accès aux sites sportifs, mon client ne peut plus faire son travail de cameraman durant les manifestations sportives en Suisse et à l'étranger», déplore Me Thomas Barth. L'avocat a donc saisi le Tribunal administratif (TA) qui vient de lui donner raison: l'interdiction de périmètre ne pouvait être pro-

noncée, conclut le TA. Et Me Barth d'annoncer: «Nous envisageons donc d'attaquer l'Etat en responsabilité à cause du manque à gagner qu'il subit depuis ce fichage absurde.»

«Ils m'ont pris pour Ben Laden»

Les ennuis pour R. ont commencé le 15 juin en début de soirée à l'entrée de la FanZone. L'homme, qui présente sa carte de presse, veut pénétrer dans l'enceinte afin de travailler devant l'écran géant jusqu'à minuit. Dans son sac à dos, quelques pommes et... une bouteille d'eau. «Vous devez acheter de l'eau sur place», lui précise une agente de sécurité, qui l'invite à se débarrasser

«Nous envisageons d'attaquer l'Etat à cause du manque à gagner subi depuis ce fichage absurde»

ME BARTH, AVOCAT DU CAMERAMAN

de son pique-nique. R. ne l'entend pas de cette oreille. «Je veux parler à un responsable», dit-il. Le ton monte. Un second agent de sécurité s'en mêle. Les insultes pleuvent.

Soudain, le cameraman s'emporte et asperge un des agents d'eau minérale. Ce dernier alerte la police. Six gendarmes menotent R. qui se débat non sans distribuer encore quelques noms d'oiseaux. «Les policiers m'ont pris pour Ben Laden, déplore le détenu dans l'arrêt



FanZone à Plainpalais. L'interpellation litigieuse a eu lieu devant l'enceinte du site sportif. (P. FRAUTSCHI)

du TA. Ils m'ont plaqué au sol. Un policier a même tenté de m'étouffer.»

Le prévenu est ensuite conduit à Palexpo: audition, attente, frotis pour établir un profil ADN. Il en ressort vers 22 h 45, épuisé et poursuivi pour voies de faits, injures, violences envers les autorités. Trois jours plus tard, le Parquet classera la procédure «vu l'interpellation, la garde à vue et l'interdiction d'entrée prononcée».

Qu'à cela ne tienne, en août, au Département des institutions (DI), on suit le raisonnement du commissaire de police estimant que l'intéressé a violé la loi visant au maintien de la sécurité intérieure (LMSI). «Cette législation s'applique aux personnes qui ont un comportement violent lors d'une manifestation sportive», précisait alors le DI appuyant l'interdiction de FanZone.

Mais vendredi dernier, le TA en a décidé autrement: «L'acte



Me Thomas Barth.

L'avocat a obtenu gain de cause. Son client ne sera plus fiché. (P. GILLIÉRON)

isolé reproché à R. ne tombe pas sous le coup de la LMSI. L'arrêt sera communiqué à l'Office fédéral de la police pour qu'il efface les données dans le fichier Hoogan.»

Encre bleue

Panne volontaire?

Vingt-quatrième jour, hier, que les feux du carrefour des Charmilles sont «en révision», comme le mentionne un panneau. Une autre version circule (au moins quelque chose qui circule par là-bas!): cette «panne» serait une volonté délibérée des autorités. Cela afin de décourager les gens de se rendre en ville en voiture. Selon une lectrice, cette info a été confirmée par un digne représentant de la République lors d'une séance sur le tram Cornavin-Onex-Bernex à laquelle elle participait, le 21 avril à la Maison de quartier de la Jonction. Cela dit, avec la pagaille qu'il y a dans le coin à certaines heures, faut-il attendre qu'un piéton se fasse gicler pour remettre ces feux en route?

► S'éclater dans le sport, c'est le pied! Pour autant qu'on ne nous mette pas des bâtons dans les roues. Ou plutôt des amendes dans les gencives. Hélas, ce fut le cas, une fois de plus, le 6 mai.

Deux équipes d'Aire-la-Ville, filles et garçons, participaient à un tournoi scolaire dans la commune de Lancy. Le premier match commençant à 8 h 15, il a fallu mettre le turbo pour que ces enfants arrivent à l'heure. Faute de mieux, des mamans se sont garées près des terrains de foot de Florimont. Peu correctement, certes, mais en prenant garde de ne gêner personne.

Et vlan! 120 fr. d'amende sur leurs pare-brise en repartant de Lancy. De quoi dégoûter ces parents qui, à 8 h du matin, rament pour conduire leurs mômes sur le terrain. Souhaitons qu'à la Fête du sport, au Bout-du-Monde ce week-end, les agents se montrent un peu plus fair-play.

Julie

<http://julie.blog.tdg.ch>

Le socialiste



Grégoire Carasso. «Les 62 AM sont traités comme un troupeau de bétail.» (PIERRE ABENSUR)

Le PS-Ville ne pardonne pas à Maudet la perte du contrôle du stationnement

L'Etat a décidé de reprendre cette tâche à son compte.

Le PS-Ville tire à boulets rouges sur Pierre Maudet. Grégoire Carasso, son président, ne digère pas la façon dont le conseiller administratif a négocié la cession du contrôle du stationnement à l'Etat. «L'opération se solde par un gain énorme pour son département, mais par une perte sèche pour la Ville.»

Celle-ci conserve en effet ses 62 agents municipaux (AM) mais perd les recettes liées aux amendes, en contrepartie d'une compensation unique de 9 mil-

lions. «Les 62 AM sont traités comme un troupeau de bétail. On les prive de métier en disant qu'on va bien leur trouver quelque chose à faire...»

L'élu constate aussi que «moins d'agents contrôleront plus de kilomètres carrés». La Fondation des parkings n'engage en effet que 52 employés pour accomplir la tâche des AM. «On perd donc l'automatisme de la sanction, qui fondait la politique de la mobilité en Ville. Et si la perspective de sanction est nulle, le respect des règles se perd.» Certes, c'est l'Etat qui a décidé de récupérer le stationne-

ment. Mais Grégoire Carasso rejette l'argument. «Le canton n'a pas mis le couteau sous la gorge du magistrat», pense-t-il. Le secteur devient de moins en moins lucratif? «C'est de la poudre aux yeux. A-t-on déjà vu le canton reprendre des charges aux communes? Pierre Maudet vient d'inventer le transfert de recettes de la Ville vers l'Etat!»

L'élu accuse enfin Pierre Maudet de duplicité. «Il n'a pas osé défendre face aux élus une inflexion fondamentale de la politique en matière de stationnement. Il se cache derrière l'Etat.» Jérôme Faas

PUBLICITÉ

OUVERT 7 JOURS SUR 7
JUSQU'AU 1^{er} JUIN

Jeudi de l'Ascension OUVERT de 9h à 17h

NOUVEAU Les samedis
OUVERT jusqu'à 18h



JARDIN & MAISON

www.schilliger.com